



FICHE PEDAGOGIQUE

Module 2	La République en France
Séquence	1 : Le droit de vote en France : évolution et débat
Matériels <ul style="list-style-type: none">➤ Tableau blanc➤ Feutres➤ Rétroprojecteur	Supports <ul style="list-style-type: none">➤ Livre : Histoire géographie éducation civique CAP, LAMBOLEY Catherine et al. Nathan technique 2010➤ Documents complémentaires (cf. copies jointes)
Objectifs pédagogiques <ul style="list-style-type: none">➤ Comprendre le contexte historique qui a donné naissance à la République en France : La Révolution Française de 1789, la déclaration des droits de l'homme et du citoyen➤ Comprendre l'évolution du droit de vote en France	
Durée estimée	00h30

SOMMAIRE

• Cours

Quelles transformations la République française a-t-elle connues depuis sa création ?

• Situation A

Le droit de vote en France : évolution et débats

• Situation B

Le président de la République sous la V^e République

• Situation C

République et laïcité : la loi de 1905

• Exercices

En 1792, Louis XVI est détrôné et la France, pour la première fois de son histoire, n'est plus dirigée par un roi : elle devient une république. Cette I^{re} République (1792-1804) est de courte durée, tout comme la II^e République (1848-1851). Il faut attendre 1870 avec l'avènement de la III^e République (1870-1940) pour voir le régime républicain s'enraciner durablement en France. Les valeurs héritées de la Révolution française restent au cœur de la IV^e (1946-1958) et de la V^e République (depuis 1958).

Objectif du chapitre

-> Répondre à la problématique :

Quelles transformations la République française a-t-elle connues depuis sa création ?

Situation A Le droit de vote en France : évolution et débats



● Problématiques :

- Comment le suffrage universel a-t-il été mis en place en France ?

- Jusqu'où aller dans l'extension du droit de vote ?

-> page 46

Avez-vous des informations ou des connaissances sur ces situations ?
Lesquelles ?

Qu'en pensez-vous ?

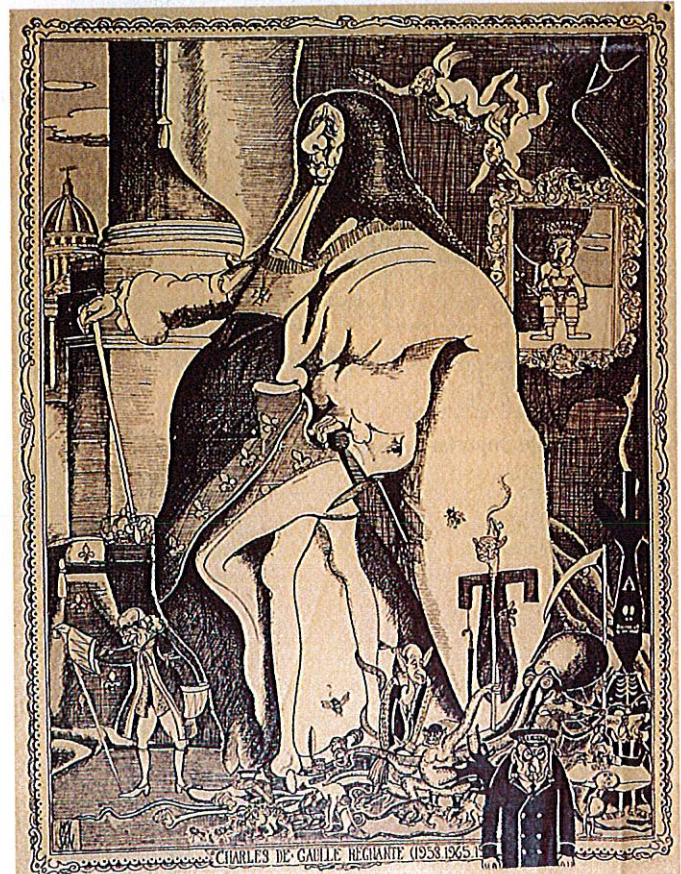
Quelle image vous vient à l'esprit quand on parle de la République française ?

Situation B Le président de la République sous la V^e République

● Problématique :

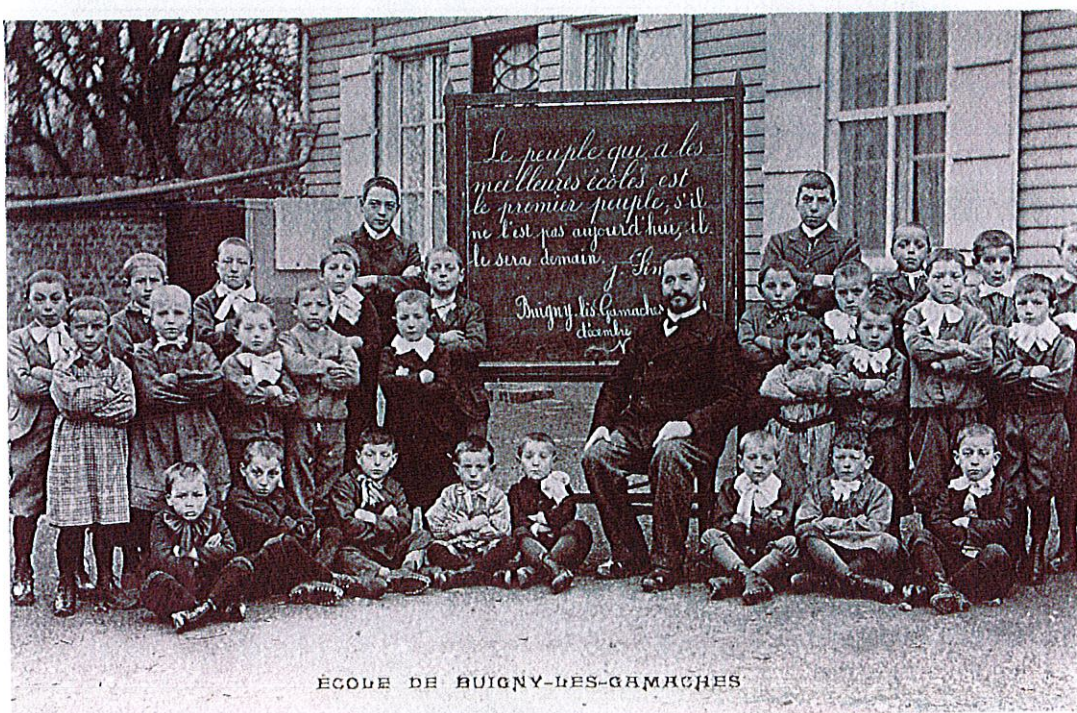
Comment les pouvoirs et l'image du Président sont-ils renforcés sous la V^e République ?

→ page 48



Caricature de Moisan, *Le Canard enchaîné*, 1965.

Situation C République et laïcité : la loi de 1905



ÉCOLE DE BUIGNY-LES-GAMACHES

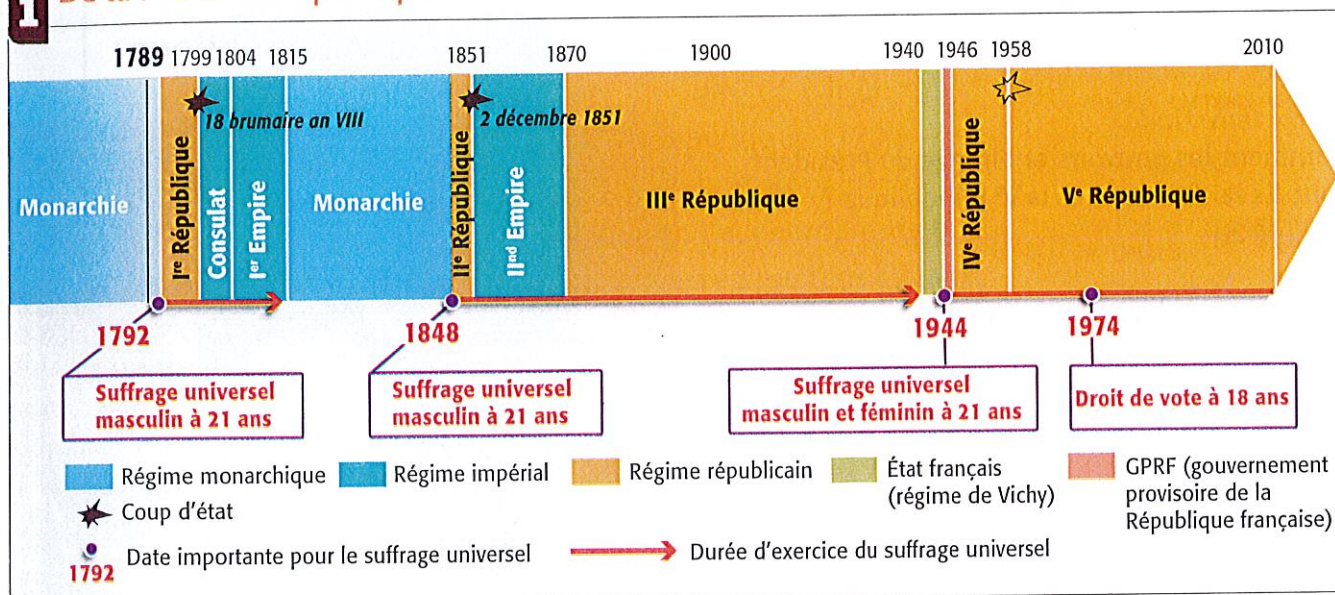
● Problématique :

Comment la loi de 1905 a-t-elle fait de la laïcité un principe fondamental et une valeur première de la République ?

→ page 50

Classe de l'école de garçons de Buigny-les-Gamaches (Somme), 1906.

1 De la 1^{re} à la V^e République



2 Les élections au suffrage universel, fondement de la démocratie

Affiches électorales de la campagne du premier tour des élections présidentielles de 2007.



Questions

1. Quels types de régimes politiques la France a-t-elle connus depuis 1789 ? (doc. 1)
2. Quelles sont les grandes étapes de la conquête du droit de vote depuis le XIX^e siècle ? (doc. 1)
3. Pourquoi est-il important d'avoir le choix entre plusieurs candidats ? (doc. 2)
4. D'après ces textes, quelle attitude la République adopte-t-elle vis-à-vis des religions ? (doc. 3)
5. Qui vote les lois et qui est chargé de veiller à leur bonne application ? (doc. 4)
6. Sous la V^e République, qui domine : le président de la République ou l'Assemblée nationale ? Justifiez votre réponse. (doc. 4)

Cours

Histoire de la République en France

Le régime républicain, adopté pour la première fois sous la Révolution française, met plus d'un siècle à s'imposer en France, face aux défenseurs de la monarchie ou de l'empire (doc. 1). Il compte aussi parmi ses adversaires les révolutionnaires d'extrême-gauche et les partisans des régimes autoritaires. Remplacée en 1940 par le régime de Vichy, la République est rétablie en 1944 et s'est maintenue jusqu'à nos jours.

3 La laïcité, une valeur essentielle de la République Française

Loi de 1905 sur la séparation des Églises et de l'État

Article 1. La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public.

Article 2. La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte.

Préambule de la Constitution de 1946

Paragraphe 13. La Nation garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture. L'organisation de l'enseignement public gratuit et laïque à tous les degrés est un devoir de l'État.

Constitution de 1958

Article 1. La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. Son organisation est décentralisée.

Mots-clés

Constitution : texte écrit qui précise le fonctionnement des institutions d'un État.

Démocratie : type d'organisation politique dans laquelle le pouvoir est partagé (séparation des pouvoirs), exercé ou contrôlé par les citoyens (souveraineté nationale), et qui garantit le respect des libertés et des droits fondamentaux des personnes.

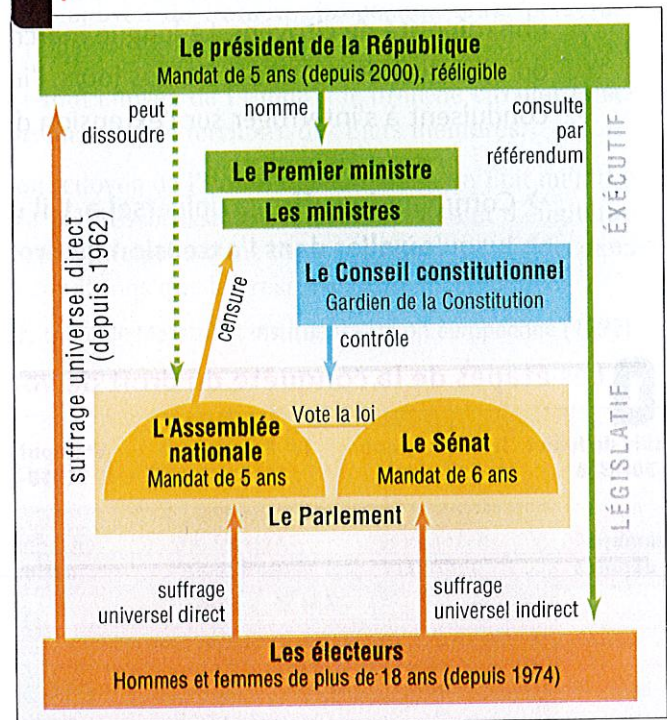
Régime parlementaire : régime dans lequel le Parlement vote les lois et exerce un fort contrôle sur le gouvernement.

République : régime politique dans lequel le pouvoir politique n'est pas détenu par un seul homme ou une famille (≠ monarchie, empire).

La République, forme française de la démocratie

La République française est un régime démocratique fondé sur la souveraineté de la nation. Celle-ci s'exprime lors des élections au suffrage universel. Instauré très progressivement, il permet à tous les Français, quels que soient leur sexe ou leur niveau de fortune, de choisir ceux qui gouvernent (**situation A, doc. 2**). La République française assure aussi le respect des libertés et des droits fondamentaux de la personne humaine. Le principe de laïcité instauré par plusieurs lois comme celle de 1905 garantit la liberté de pensée et de croyance (**doc. 3, situation C**).

4 La V^e République, un régime à caractère présidentiel



Le fonctionnement de la République

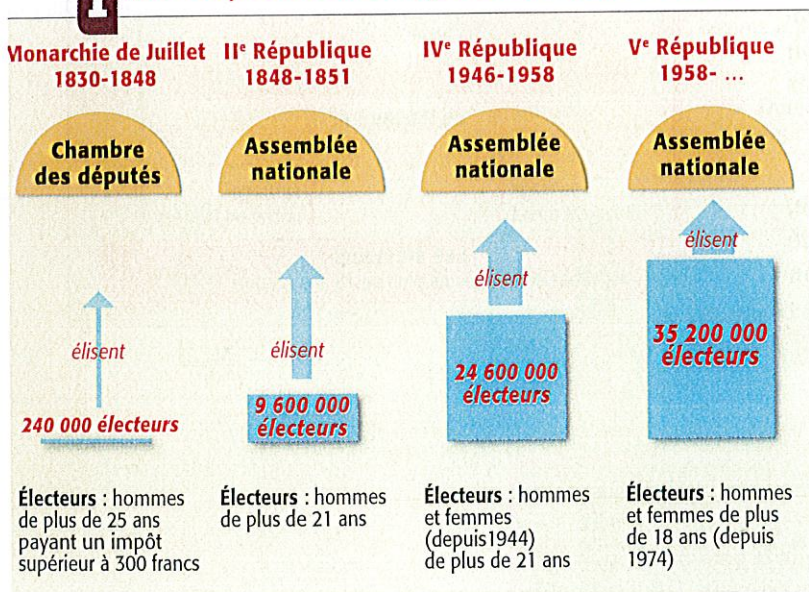
Si les valeurs fondamentales et les symboles de la République française sont fixés au début du xx^e siècle, le fonctionnement du régime a évolué. La V^e République, fondée en 1958, rompt avec le régime parlementaire de la III^e et de la IV^e Républiques en limitant les pouvoirs du Parlement. Elle donne la prééminence au président de la République qui, à l'initiative du général de Gaulle, est élu au suffrage universel direct à partir de 1962 (**situation B, doc. 4**).

Situation A Le droit de vote en France : évolution et débats

Le choix des gouvernants par les gouvernés est un principe fondamental de la démocratie. Mais pendant longtemps, la possibilité de ce choix n'a été laissée qu'à une minorité de citoyens. La longue marche vers le suffrage universel ne s'est achevée qu'au milieu du xx^e siècle. De nos jours, l'immigration et la construction européenne conduisent à s'interroger sur l'extension de ce droit de vote à de nouvelles populations.

- > Comment le suffrage universel a-t-il été mis en place en France ?
- > Jusqu'où aller dans l'extension du droit de vote ?

1 Les étapes de la conquête du droit de vote



2 Du suffrage censitaire au suffrage universel

AUX HABITANTS DE NOHANT- VICQ

CITOYENS !

Vous aviez été jusqu'à présent presque tous privés des droits du citoyen. Ils vous sont rendus. Le gouvernement de la France avait été confié aux riches ; ils en ont abusé pour faire tourner à leur profit le bénéfice des lois qui doivent servir au bien de tous. Aujourd'hui c'est vous-mêmes qui ferez vos lois, puisque vous nommerez vous-mêmes vos députés. Nous sommes donc tous appelés dorénavant, pauvres ou riches, à faire de bonnes lois. C'est de nous tous que dépendent le bonheur de la commune et celui de la France.

Proclamation de Maurice Dudevant, maire de Nohant-Vicq (Indre) le 12 mars 1848.

3 Le combat des femmes pour le droit de vote



Manifestation, place de la Bastille à Paris, des militantes de l'association « La Femme nouvelle », fondée par Louise Weiss (au premier plan à gauche) dans les années 1930. Les militantes jettent symboliquement leurs chaînes au feu, devant la presse convoquée pour l'occasion.

Qu'en pensez-vous ?

Devrait-on avoir le droit de vote avant 18 ans ?

Mots-clés

Électeur : personne inscrite sur une liste électorale et détenant le droit de vote.

Éligibilité : possibilité de se présenter comme candidat à une élection.

Suffrage universel : mode d'élection dans lequel tous les citoyens ont le droit de vote.

Suffrage censitaire : mode d'élection dans lequel seuls les citoyens qui payent un certain montant d'impôt (le **cens**) ont le droit de vote.

4 Citoyenneté européenne et droit de vote

Art. 17 : Est citoyen de l'Union européenne toute personne ayant la nationalité d'un État membre.

Art. 18. 1 : Tout citoyen de l'Union a le droit de circuler et séjourner librement sur le territoire des États membres.

Art. 19 : Tout citoyen de l'Union résidant dans un État membre dont il n'est pas ressortissant a le droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales dans l'État membre où il réside, dans les mêmes conditions que les ressortissants de cet État.

Extrait du traité de Maastricht instituant l'Union européenne (1992).

5 L'extension du droit de vote aux jeunes à partir de 18 ans



Inscription sur les listes électorales, après 1974.

Mener l'étude

1. Quelle inégalité existait entre les Français avant 1848, lorsque le suffrage était censitaire ? (docs 1 et 2)
2. D'après l'auteur de la proclamation, qu'est-ce qui va changer avec le suffrage universel ? (doc. 2)
3. Analysez l'image. Comment les femmes sont-elles devenues des citoyennes égales aux hommes ? (docs 1 et 3)
4. De nos jours, un Allemand peut-il devenir le maire d'une ville de France ? Un Italien peut-il voter aux élec-

tions présidentielles françaises ? Justifiez vos réponses. (doc. 4)

5. À votre avis, la participation aux élections des jeunes de 18 ans pèse-t-elle sur les résultats électoraux ? (doc. 5)

Synthèse

Dans un paragraphe organisé, montrez que l'établissement du suffrage universel en France a été un combat long et difficile.